

Mythe et biographie dans quelques épisodes des romans antiques du XII^e siècle

Si l'on s'en tient à une définition stricte de la biographie, comme récit de vie et, plus précisément encore, comme récit d'une vie particulière, inscrite dans l'histoire, aucun des romans d'antiquité ne peut être considéré au sens strict comme une biographie. Voilà pourquoi notre recherche nous a amené à élargir à la fois le corpus des œuvres étudiées et l'extension même du genre en question. C'est ainsi que nous avons ajouté à la liste canonique, composée des romans de *Thèbes*, de *Troie*, d'*Eneas* et d'*Alexandre*, les deux romans de *Wace*, *Brut* et *Rou*. De même, plutôt qu'au genre biographique, compris dans sa spécificité, nous nous sommes intéressé plus largement aux motifs biographiques, et pour satisfaire aux dimensions de cet exposé, nous nous sommes limité aux motifs de la naissance et de la mort. Dans ce cadre élargi, l'étude des rapports entre le mythe et la biographie acquiert alors une certaine pertinence, pourvu que l'on considère de manière précise le statut auquel ces textes prétendaient. Faut-il en effet en faire de pures fictions ou les considérer au contraire comme les fruits d'une écriture historique, qui s'inscrit à ce titre dans une relation privilégiée avec la vérité ?

Aimé Petit, dans l'*Introduction* de sa thèse consacrée à *l'Anachronisme dans les Romans antiques du XII^e siècle*¹, rappelle en quels termes les clercs du douzième siècle furent accusés d'ignorance ou d'absence de sens historique. On en voulait pour preuve

1 — Aimé Petit, *L'anachronisme dans les romans antiques du XII^e siècle*, Centre d'Études médiévales et dialectales de l'Université Charles-de-Gaulle — Lille 3, Lille, 1985.

le nombre considérable d'anachronismes rencontrés dans ces romans, et on en rendait compte en supposant une incapacité quasi structurelle des hommes du Moyen Âge à concevoir la distance historique. Diverses explications de cette prétendue faiblesse ont été apportées : tantôt, on attribue à nos prédécesseurs une « conception philosophique de l'homme identique à lui-même en tous temps et en tous lieux »² et on en fait ainsi des humanistes qui n'auraient rien à envier aux classiques du XVII^e siècle ; tantôt, on estime qu'ils avaient une « intention politique et socioculturelle très précise »³, qui relevait de la propagande en faveur de la maison d'Anjou et il s'en faut de peu qu'on ne les considère comme des mercenaires. Assurément, les deux dernières affirmations peuvent trouver des points de rencontre et ne s'excluent pas avec une nécessité absolue. Racine, d'ailleurs, ne fut-il pas l'historiographe de Louis XIV ? Et que dire encore de Virgile et d'Auguste ? Est-il seulement possible à l'écrivain de cour d'échapper au sort du courtisan ? Mais là n'est pas encore le point sur lequel nous voudrions insister, et Paul Veyne nous donne le moyen de préciser notre pensée. En effet, réfléchissant sur les progrès de la science historique, *il choisit pour exemple Eginhard auquel il dénie la capacité d'avoir une « aperception de l'individuel » en histoire et reproche de se limiter à une « vision archétypale », par manque de concepts et de catégories :*

Quand Eginhard relisait les biographies des empereurs romains par Suétone avant d'écrire la vie de son protecteur Charlemagne, il apercevait surtout des ressemblances entre le grand empereur et les Césars romains, plutôt que les énormes différences que nous voyons ; est-ce dire que sa vision était archétypale, que sa conception de l'histoire était que les événements sont la répétition de types exemplaires ? N'est-ce pas plutôt qu'elle était archétypale parce que sa vision du passé était pauvre ?⁴

Assurément, Paul Veyne a raison, lorsqu'il affirme que l'historien moderne a réalisé d'incomparables progrès grâce à l'accroissement du nombre de concepts dont il dispose et à l'allongement de la liste des questions qu'il doit se poser. Mais il nous importe ici d'interroger et de comprendre cette vision archétypale de l'histoire, dont les clercs du XII^e témoignent en ces œuvres afin d'en découvrir la nature et la richesse. Qu'appelons-nous d'abord « vision

2 — *Id., Ibid.*, p. 21.

3 — *Id., Ibid.*, p. 24.

4 — Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1979, (coll. Points, H40), p. 142 (première édition, 1971).

archétypale » ? Nous y verrions volontiers ce que Michel Foucault nommait *épistémè*, c'est-à-dire ce système définitionnel quasi inconscient qui permet « l'instauration d'un ordre parmi les choses »⁵. Il nous semble en effet que cette continuité que les clercs médiévaux établissaient entre les temps antiques et leur modernité relève d'une représentation de l'histoire profondément synthétique et qui, d'une certaine manière, fait place à la pensée mythique, telle que la décrit Gilbert Durand, dans les *Structures anthropologiques de l'Imaginaire*. Or, cette pensée est, pour ainsi dire, fondamentalement anhistorique, naturellement étrangère à l'approche historique. Le mythe, nous dit Gilbert Durand, obéit à une structure sémantique intemporelle, synchronique, qui est de l'ordre du symbole :

Le mythe est un être hybride tenant à la fois du discours et à la fois du symbole. Il est l'introduction de la linéarité du récit dans l'univers non linéaire et pluridimensionnel du sémantisme⁶.

Il en résulte que le mythe entre inévitablement en conflit avec l'histoire à laquelle il fournit le système sémantique qui fonde son intelligibilité pour ceux qui l'écrivent. Il ne s'agit pas pour autant d'affirmer que nos romans antiques s'exonèrent de tout rapport avec la vérité. Nombreux sont les passages qui nous interdisent une telle supposition. Qu'il suffise ici de rappeler que Benoît, dans le prologue du *Roman de Troie*, explique avoir préféré Darès à Homère parce que le guerrier troyen lui paraissait témoin plus véridique que le poète grec. Nous voulons simplement rappeler que le mode mythique est pour ainsi dire à la base même de la perception de l'histoire. Nous acceptons donc ce renversement que nous propose Gilbert Durand :

Contrairement à ce que pense l'évhémérisme, ce n'est pas le document historique qui provoque le mythe, mais les structures mythiques qui captent et informent le document archéologique⁷.

Nous nous proposons donc de voir comment certains motifs biographiques sont en fait déterminés par des modèles mythiques. Notons d'abord que nos romanciers furent aussi des chroniqueurs : après le *Roman de Brut*, qui s'intéresse à une matière antique, même si elle devient rapidement bretonne, Wace s'est consacré à la

5 — Michel Foucault, *Les Mots et les Choses*, Paris, Gallimard, 1966, p. 11.

6 — Gilbert Durand, *Structures anthropologiques de l'Imaginaire*, Paris, Dunod, 1992, p. 430.

7 — *Id.*, *Ibid.*, p. 411, n. 1.

Chronique des Ducs de Normandie, dans le *Roman de Rou*. Il en est de même de Benoît de Sainte-Maure, heureux rival et successeur de Wace qui, après le *Roman de Troie*, s'est attaché au même sujet que son prédécesseur. Ces clercs n'établissaient donc aucune distinction entre leur travail de romancier – vaudrait-il mieux dire de « metteur en roman » ? – et leur mission de chroniqueur. Voilà pourquoi il nous a paru opportun de rechercher à travers ces textes la présence de motifs biographiques inspirés par la pensée mythique.

Le premier motif que nous allons étudier est celui des prophéties qui promettent un règne prospère au héros. Voici le récit que nous donne Wace, dans le *Roman de Rou*, des événements qui précèdent et accompagnent la naissance de Guillaume le Conquérant. Après avoir séduit la jeune Arlot, fille d'un bourgeois de Falaise, et s'être uni à elle, le duc Robert s'endort auprès de sa nouvelle concubine. Mais la jeune femme a le sommeil troublé et agité :

Quant ele out dormi un petit,
 d'une avision k'ele vit
 jeta un plaint, si tressaili,
 si que li quens bien le senti ;
 demanda li ke ceo deveit
 que si plaigneit e tressaileit.
 « Sire », dist ele, « je ne sai,
 se n'est pur ceo ke je sunjai
 ke un arbre de mun cors isseit,
 que vers le ciel amunt creisseit ;
 de l'umbre ki entur alout
 tute Normendie aũmbrouit.
 — Ceo iert bien », dist il, « se Deus plaist. »
 Cunforta la, vers sei la treist.
 D'icele Arlot fu un fiz nez,
 qui Guillealme fu apelez⁸.

Ainsi ce rêve, donné à la future mère, révèle la puissance future du fils qu'elle porte. Les archétypes ici ne font pas défaut : le thème de l'arbre qui naît du corps de la jeune femme rappelle évidemment le songe de Jacob et l'interprétation en semble totalement évidente. Un enfant naîtra de cette union, et il règnera sur toute la Normandie. Elle provoque d'ailleurs, comme le souligne le texte, la satisfaction de Robert. À ce premier avertissement, s'ajoute un second épisode qui permettra une prédiction liée au comporte-

8 — Wace, *Le Roman de Rou*, publié par A.J. Holden, Paris, Picard, 1970, S.A.T.F., t. I, vv. 2853-2868.

ment du nouveau-né. En effet, le bébé, à peine né, est placé sur une couche de paille. Pendant l'absence de la vieille femme qui le gardait, il gesticula tant et tant qu'il s'emplit les bras de paille. La nourrice, de retour, interpréta cette merveille comme l'annonce des conquêtes du futur roi :

Li enfes tant eschaucierra
 que en l'estraim s'envolupa,
 de l'estraim ad pleins les braz pris,
 a sei l'ad trait e sur sei mis ;
 la vieille vint e prist l'enfant,
 de l'estraim pleins ses braz portant.
 « Hé ber », dist ele, « *quels* seras !
 Tant conquerras e tant avras !
 Tost as eu de tun purchaz
 pleines tes meins e pleins tes braz. »
 E li enfes crut kar Deus l'ama,
 ki a bien faire le turna⁹.

La prophétie vient s'ajouter au rêve et ces signes concordants confirment la glorieuse destinée du jeune héros. Nombreux sont les héros mythiques dont la naissance s'est accompagnée des mêmes phénomènes, avec une ou plusieurs variantes. Ainsi, Alexandre qui est devenu, par la force de la tradition romanesque, un héros mythique. Or, dès l'âge de cinq ans, il eut un rêve dont l'interprétation lui annonçait la possession de l'univers :

La nuit songa un songe, une avison obscure,
 Que il mangoit un oef dont autres n'avoit cure,
 A ses mains le roloit par mi la pareüre ;
 Uns sarpens en issoit d'orgelleuse nature,
 Onques hom ne vit autre de la sieue figure ;
 Son lit avironoit trois fois tout a droiture,
 Puis repairoit ariere droit a sa sepulture,
 A l'entrer chaï mors, ce fu grans aventure¹⁰.

Certes, l'interprétation ici demande plus de sagacité et il n'est pas étonnant que seul Aristote, nous dit le texte, ait été capable d'en donner la signification la plus favorable. L'œuf, dit-il en choisissant ses mots, représente la terre, le serpent Alexandre lui-même qui, ayant conquis le monde reviendra ensuite en Macédoine :

9 — *Id., Ibid.*, vv. 2877-2886.

10 — *Le Roman d'Alexandre*, traduction, présentation et notes de Laurence Harf-Lancer (avec le texte édité par E.C. Armstrong et *al.*), Paris, Le Livre de Poche, 1994, coll. « Lettres gothiques », vv. 254-262.

Li oés dont il parolent n'est mie chose vaine,
 Le monde senefie et la mer et l'araine
 Et li moieus dedens est terre de gent plaine ;
 Del serpent qui'n issoit vos di par sainte Elaine
 Que ce est Alixandres qui souffrira grant pane
 Et iert sire du mont, ma parole en iert saine,
 Puis torra mors ou vis en terre mascedaine¹¹.

Dans les deux cas, nous sommes dans l'ordre, sinon du vrai, du moins du véridique : les textes ne remettent nullement en cause ces manifestations qu'on hésite à qualifier, par crainte d'anachronisme, de surnaturelles. Nous sommes encore dans un monde signifiant et enchanté, merveilleux pour tout dire, où le destin des grands hommes fait l'objet de la sollicitude de la puissance divine.

Le second motif que nous voudrions maintenant évoquer est celui de la mort. Deux passages en effet, l'un du *Roman de Brut*, l'autre du *Roman de Rou* permettent des rapprochements éclairants : il s'agit d'une part du parricide dont se rend coupable le jeune Brut, de l'autre des circonstances dans lesquelles Guillaume le Roux a trouvé la mort. Wace, translatant avec fidélité le récit de Geoffroy de Monmouth, relate les causes de l'exil de Brut. Avant même sa naissance, son grand-père, Ascagne, veut connaître quel sera son destin, et, pour ce faire, il consulte des devins :

Kant Ascanius l'aperçut,
 Venir fist ses sortisseors
 E ses sages devineors ;
 Par els, ço dist, vuleit saveir
 Kel enfant deit la dame avoir.
 Cil unt sorti e deviné
 Et ço unt en lur sort trové
 Ke un fiz ke la dame avra
 Sun pere e sa mere ocirra
 E en eissil chaciez sera,
 Mais puis a grant honur vendra¹².

Bien entendu, on reconnaît ici le modèle œdipien, mais il faut aussi noter quelques variations : alors qu'Œdipe devait ajouter au parricide l'inceste, Brut n'est voué, pour ainsi dire, qu'au matricide. Encore faut-il ajouter que, si matricide il y a, il est bien involontaire, et que l'enfant n'est en rien coupable du décès de sa mère, puisqu'elle est morte en couches :

11 — *Id.*, *Ibid.*, vv. 313-320.

12 — Wace, *Le Roman de Brut*, vv. 118-128.

Kar al terme ke il naqui
 Murut la mer, e il vesqui :
 Morte fu de l'enfantement
 E li fiz fu nez sauvement¹³.

Certes, Wace accentue, dans les deux derniers vers, l'opposition entre « Morte » et « sauvement ». Cependant, il n'est guère possible de voir là une faute. Autre culpabilité sans faute, Brut provoquera la mort de son père. Citons le passage :

Quinze anz aveit e nient plus,
 Kant od sun pere en bois ala,
 Ki a male ure l'i mena.
 A mal ure ensemble alerent,
 Une herde de cerfs troverent.
 Li peres al fiz les aceinst
 E li fiz a un fust s'estreinst ;
 A un cerf traist k'il avisa,
 Mais la saiete trespasa ;
 Sun pere feri, si l'ocist,
 Mais de sun gré nient nel fist
 Tuit li parent s'en coruserent
 E del regne Brutun chacerent¹⁴.

Pour que la comparaison fonctionne, il faut souligner quelques éléments fondamentaux de ce récit : 1. C'est le père qui a décidé d'aller chasser. 2. Cet accident se produit lors d'une chasse au cerf. 3. Brutus, qui s'était embusqué, a manqué sa cible. 4. Les parents de la victime exigent l'exil du responsable. Par la suite, Brutus parviendra « a grant honur ». Or, ces éléments, à quelques variations près se retrouvent dans le récit de la mort de Guillaume II le Roux, à qui succédera Henri 1^{er} :

1. C'est le roi Guillaume qui ordonne la chasse ; le texte précise même qu'il distribue en personne les flèches :

A Wincestre li reis ala,
 iloc grant piece sejourna ;
 pois dist qu'il en voleit aller
 en la Nove Forest berser.
 A un matin qu'il fu levez
 Ses compaignons a demandez,
 A toz a saetes donees
 Que li esteient presentees¹⁵.

13 — *Id.*, *Ibid.*, vv. 131-134.

14 — *Id.*, *Ibid.*, vv. 136-148.

15 — Wace, *Le Roman de Rou*, vv. 10 037-10 044.

En outre, Wace rappelle les liens qui unissaient le roi à son futur meurtrier :

Gauter Tirel, un chevalier
 Qui en la cort esteit mult chier,
 une saiete del rei prist
 donc il l'ocist, si com l'en dist¹⁶.

2. Il s'agit aussi d'une chasse au cerf :

cers e bisses berser quiderent¹⁷,

3. Tirel, qui s'était embusqué, manque sa cible. Wace rapporte plusieurs versions de l'accident, qui, toutes, écartent l'intention meurtrière. En effet, que le chevalier ait ou non trébuché, elles affirment que la flèche s'est détournée avant de frapper le roi :

plusors dient qu'il trebucha,
 en sa cote s'empeecha,
 e la saete trestorna
 e li acier el roi cola.
 Alquanz dient que Tirel volt
 Ferir un cerf qui trespasout ;
 Entre lui e le rei coreit,
 Cil traist, qui entesé aveit,
 Mais sa saete glaceia,
 La fleche a un arbre freia
 E la saete traversa,
 Le roi feri, mort le rua¹⁸.

4. Le texte se tait sur les éventuelles menaces qui ont pesé sur Tirel. Il précise simplement que ce chevalier s'est enfui en France où il a connu une longue vie :

Tirel en France s'en fūi
 E a Chaumont longues vesqui¹⁹.

Quant aux grands honneurs, c'est bien entendu à Henri, le frère du roi défunt qu'ils sont revenus. On peut noter une éventuelle intention de laver le nouveau roi de tout soupçon dans la scène que notre chroniqueur ajoute ici. En effet, Henri, qui s'était éloigné pour faire réparer son arc, était absent au moment de l'accident. Bien plus, une vieille dame lui a prophétisé son avènement imminent :

16 — Vv. 10 045-10 048.

17 — V. 10 050.

18 — Vv. 10 061-10 072.

19 — Vv. 10 115-10 116.

– « Amis », dist ele, « or sai, or sai,
 Une novele te dirai :
 Henris iert reis hastivement
 Se mis augures ne me ment.
 Remembre tei de ço qu'ai dit,
 Que cist iert reis jusqu'à petit ;
 Se ço n'est veirs que jo te di
 Dire porras que j'ai menti »²⁰

Ainsi retrouvons-nous dans ce récit, assurément biographique, quelques traits qui relèvent de l'approche mythique. Certes, cette enquête ne fait qu'indiquer une piste de réflexion, mais elle ne nous semble pas vaine. Les interférences entre le monde contemporain du narrateur et les mythes tiennent selon nous, à une vision cohérente de l'univers, nourrie à la fois des sources païennes et chrétiennes. Les échos que l'on trouve d'un récit à l'autre nous rappellent l'un des caractères du mythe qu'a mis en évidence Gilbert Durand, à savoir sa structuration musicale. En effet, la répétition ici n'est pas fortuite, elle est variation thématique :

Plus que de raconter, comme le fait l'histoire, le rôle du mythe semble être de répéter comme le fait la musique²¹.

Et pour conclure, nous voudrions dire avec ce critique la puissance poétique du mythe :

C'est que le synchronisme du mythe n'est pas qu'un simple refrain : il est musique, mais à laquelle s'ajoute un sens verbal, il est au fond incantation, prise en main du vulgaire sens verbal par le rythme musical, et par lui, capacité magique de « changer » le monde²².

Philippe LOGIÉ
Université Charles de Gaulle – Lille 3

20 — Vv. 10 091-10 098.

21 — Gilbert Durand, p. 417-418.

22 — Gilbert Durand, p. 418.